



## LA SUISSE CONSTRUIRA-T-ELLE UNE NOUVELLE CENTRALE NUCLÉAIRE ?

AGEFI - 28.07.2021

### LE MONOPOLE DU POLITIQUEMENT CORRECT EST MORT AVEC LE REJET D'UNE POLITIQUE CLIMATIQUE FONDÉE SUR DE MULTIPLES TAXES

L'échec de l'accord cadre avec l'UE, suivi du rejet de la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>, ont pour effet de remettre la question de l'approvisionnement de la Suisse en électricité au premier plan, sans aucun tabou.

Sans accord cadre, la conclusion d'un accord sur l'électricité avec Bruxelles est en effet bloquée et, avec elle, des importations facilitées de courant produit chez nos voisins. Tandis que le rejet de la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> ouvre à nouveau le débat relatif aux politiques suisses du climat et de l'énergie : le monopole du politiquement correct est mort avec le rejet d'une politique climatique fondée sur de multiples taxes.

Défait politiquement, le département de la conseillère fédérale Sommaruga a abordé la possibilité de prolonger à soixante ans la durée d'exploitation des quatre centrales nucléaires suisses restantes, soit poursuivre la production d'un tiers de notre électricité d'ici 2045. D'autant que les prix sur les bourses européennes de l'électricité ont augmenté ces dernières années, ce qui rend une période d'exploitation plus longue économiquement intéressante pour les exploitants de centrales nucléaires.

Puis, la conseillère nationale UDC Martullo-Blocher a abordé notamment la question de la construction d'une nouvelle centrale nucléaire en Suisse, afin d'éviter à notre pays une désastreuse pénurie d'électricité, brisant ainsi le tabou de la sortie du nucléaire, votée en 2017.

Cette proposition n'est de loin pas absurde, raison pour laquelle elle doit être analysée sans œillères, en tenant compte des délais de mise en œuvre en ce qui concerne non seulement les procédures politiques et juridiques, mais aussi la durée de construction d'une nouvelle centrale nucléaire (de type EPR).

En tous les cas, comme le souligne à juste titre Mme Martullo-Blocher, il s'agira pour la Suisse de construire au moins une centrale à gaz à cycle combiné pour contribuer à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en électricité, surtout pendant le semestre d'hiver. Compte tenu du récent rejet de la loi sur le CO<sub>2</sub>, on peut en effet imaginer des conditions-cadre permettant l'exploitation rentable d'une telle centrale.